

CHARTRE D'UTILISATION

DE LA RESERVATION EN LIGNE

La réservation en ligne ne remet aucunement en question le règlement actuel d'utilisation des cours et installations du BTC.

Les mêmes règles y sont appliquées avec la même volonté de la part du BTC de proposer et faciliter l'accès et l'utilisation de ses installations dans un esprit sportif et cordial.

L'utilisation du système de réservation en ligne offrant plus de possibilités et de souplesse dans la gestion de l'occupation des cours, de nouvelles règles ont été mises en place afin de pourvoir à tout débordement ou mauvaise utilisation dudit site de réservation en ligne et permettre ainsi à chacun de profiter pleinement des installations du BTC dans le respect des uns et des autres.

Voici donc l'ensemble de ces règles d'utilisation remisent à jour consécutivement à l'emploi de la réservation en ligne.

1/ Timing des réservations :

La possibilité de réservation des courts s'étale sur une période de 3 jours :

Exemple : le lundi vous pouvez réserver jusqu'au mercredi inclus (comme actuellement).

2/ Horaire des réservations :

Pendant ces 3 jours, vous ne pouvez bloquer que 1 heure d'occupation des courts non consécutives (comme cela est pratiqué actuellement : la durée d'un créneau horaire de réservation s'étend sur 1 heure).

Tant que votre heure de réservation n'est pas révolue, vous ne pouvez pas réserver d'autre créneau horaire.

Par exemple le lundi vous réservez un court de 17h à 18h. Vous ne pouvez donc plus réserver d'autre créneau horaire avant que l'heure de fin de jeu soit effective.

Donc, à 18h01 ce même lundi, vous recouvrez vos droits à réserver à nouveau une autre heure de jeu.

3/ Réserveation avec un adhérent :

Lors de la réserveation d'un court, il vous est proposé de choisir un partenaire dans la liste des adhérents. Cette double réserveation est obligatoire et vous oblige donc à sélectionner un partenaire licencié au BTC.

Règle de réserveation :

Tout adhérent ayant réservé un court doit être physiquement présent sur le court lors de son heure d'occupation du court ».

Ce qui signifie que vous ne pouvez pas réserver avec un autre nom que le votre même si c'est un membre de votre famille ou celui d'un ami qui vous autorise à utiliser son nom afin de bloquer un court.

Cette règle fondamentale de notre système de réserveation en ligne, permet au plus grand nombre de pouvoir profiter des cours et ce, surtout les week-end pendant la période hivernale où seulement deux courts sont praticables jusqu'à 22 heures.

Cette règle est bien évidemment valable pour toute l'année.

Tout contrevenant à cette règle de bonne conduite se verra privé de son droit d'accès à l'utilisation de la réserveation en ligne.

4/ Réserveation avec « un Invité » :

Vous pouvez également choisir une personne « extérieure » au BTC que l'on nomme : Invité.

Dans ce cas, le logiciel vous demandera de bien vouloir vous acquitter du montant de la réserveation due par « l'Invité ».

Afin de vous acquitter de la somme due au club, plusieurs solutions s'offrent à vous comme actuellement :

a : votre invité s'acquitte du montant de la location avant la date de réserveation en se rendant directement au clubhouse.

b : votre invité s'acquitte du montant de la réservation le jour même si le créneau horaire coïncide avec les horaires d'ouverture du clubhouse.

c : votre invité n'a pu s'acquitter du montant de la réservation avant ou le jour même de la réservation. Dans ce cas, c'est vous, l'adhérent, qui devenait ipso facto redevable du montant due au BTC par votre invité.

5/ Annulation d'une réservation :

L'annulation d'une réservation est possible jusqu'à 1 heure avant votre heure réservée.

Il n'est pas nécessaire que les deux adhérents annulent la réservation. Un seul des deux peut le faire rendant la réservation caduque.

6/ Horojustificatif :

Afin d'éviter toute situation conflictuelle entre adhérents, il est vivement conseillé d'imprimer « l'horojustificatif » de votre réservation et de l'emporter avec vous le jour de votre réservation afin de justifier de votre bon droit dans le cas où le cours réservé par vos soins serait déjà occupé par d'autres joueurs.

7/ Le tournoi interne et les matchs de Championnat Individuel :

Pour des raisons évidentes de gestion du planning des réservations du BTC, la règle des 3 jours de réservation maxi et des 2 heures consécutives d'utilisation d'un court ne peut pas s'appliquer lors du tournoi interne et des matchs de championnat.

Vous avez donc la possibilité de réserver votre créneau horaire à l'avance mais uniquement en contactant le clubhouse comme cela se pratique actuellement, en justifiant bien entendu, du bien fondé de votre demande consécutive aux conditions exceptionnelles dues à ces compétitions.

8/ Les tournois officiels :

Pendant toute la durée des tournois officiels du BTC qui se déroulent du 2 mai au 18 mai 2013 pour le Tournoi Jeunes et du 22 août au 7 septembre 2013 pour le tournoi annuel, la réservation en ligne ne sera pas active.

Ceci afin de faciliter la gestion des matchs par l'équipe en charge de gérer efficacement la « bousculade » inhérente à un tournoi de cette ampleur.

Sportivement,

Le Bureau du BTC